

Place des jeunes dans les territoires ruraux

Déclaration du groupe CGT

Nous voulons saluer le travail des rapporteur.e.s et des administrateur.rice.s. Ils.elles nous ont permis de travailler convenablement malgré la difficulté du sujet et le peu de temps imparti.

L'avis dresse assez bien les enjeux auxquels nous sommes confronté.e.s. Selon nous, le principal enjeu d'une « politique Jeunesse », a fortiori en milieu « rural », est de favoriser l'émancipation des jeunes par la combinaison de facteurs multiples (éducation, orientation, formation, emploi, ressources, logement, santé, citoyenneté, culture, loisirs, mobilités, etc.).

Cela exige la mise en place d'une « politique Jeunesse » globale et implique un engagement de l'Etat s'appuyant sur des synergies et des actions en territoires. A ce titre, la place des services publics et les moyens qui leur sont alloués sont essentiels. Or les dernières réformes et les politiques d'austérité, en réduisant leurs moyens, mettent en danger leurs pouvoirs d'intervention. La mise en concurrence des territoires met à mal le principe d'égalité de traitement des salarié.e.s, des citoyen.ne.s, des jeunes et renforce les inégalités sociales, territoriales et générationnelles.

L'avis met l'accent sur ces inquiétudes et avance des propositions concrètes qui pourraient permettre de surmonter les difficultés actuelles en abordant la question de la diversité de la jeunesse dans une perspective d'investissement collectif pour l'avenir, en inscrivant, dans une plus grande cohésion sociale, la succession des générations en zones rurales.

L'avis note également l'importance des institutions dans l'insertion de la jeunesse dans la vie sociale. Il met en évidence les relations complexes et problématiques que les jeunes rencontrent avec les institutions. Nombre d'entre elles, mises en place à une autre étape du développement de notre société, font face à de nouveaux défis et ont des difficultés de moyens et de fonctionnement démocratique.

Face à cette situation, il faut que les politiques publiques de la jeunesse se construisent autour d'un principe de réalité, gage de leur crédibilité. C'est en ce sens que nous proposons de faire un bilan des nombreux dispositifs mis en place ces dernières années.

Il faut que les conditions de la prise d'indépendance et de responsabilités des jeunes s'appuient sur trois piliers : l'éducation, la formation professionnelle tout au long de la vie, l'accès à un travail de qualité.

A partir d'un tel socle dédié aux jeunes d'aujourd'hui, les générations de demain devront pouvoir construire un projet de vie émancipateur que seul le progrès social peut permettre et bâtir où qu'elles se trouvent, à la campagne, en ville ou en périphérie, une vie qui ne soit pas seulement collée à la conjoncture, l'œil vissé sur la norme ou les impératifs économiques imposés.

Cet avis sur la jeunesse en milieu rural, à sa mesure, participe à construire cette ambition.

La CGT a voté l'avis.